

► **Les artistes valaisans à la même sauce**

► **Des situations parfois sur le fil du rasoir**

► **Les créateurs interrogés ne se plaignent pas**

de la peur?

35 000.-



DANSEUSE

1987 Naissance à Loèche

FORMATION d'artiste chorégraphique au Centre national de danse contemporaine d'Angers

CHORÉGRAPHE et interprète de cinq spectacles

PRIX de la fondation Bea pour jeunes artistes (2013), Prix d'encouragement de l'Etat du Valais (2015)

FONDATRICE de Residenz Tanz Leuk



COSIMA GRAND

40 000.-



RÉALISATRICE

1988 Naissance à Sierre

DIPLÔMÉE de l'ECAL (Lausanne)

PRIX dans plusieurs festivals pour son film «Le doigt d'honneur», prix d'encouragement de l'Etat du Valais (2015)

RÉALISATRICE de courts métrages, de documentaire et de films institutionnels



MALIKA PELLICOLI

60 000.-



PHOTOGRAPHE

1981 Naissance à Martigny

FORMATION Ecole de photographie de Vevey

PRIX Lauréat de l'Enquête photographique valaisanne avec sa série «Heimweh» (2014), Coup de cœur Réponses Photo Les Boutographies (Montpellier, France, 2015)

EXPOSITIONS Une trentaine, entre Suisse, France et Allemagne



OLIVIER LOVEY

90 000.-



RÉALISATEUR

1973 Naissance à Sierre

PRIX Une vingtaine pour «Ma vie de Courgette» (2016) dont: meilleur film européen au Festival international du film de Saint-Sébastien, Cristal du long métrage et prix du public au Festival international du film d'animation d'Annecy, Valois de diamant au Festival du film francophone d'Angoulême

NOMINÉ aux Golden Globes

PRÉSÉLECTIONNÉ aux Oscars

COURTS MÉTRAGES Cinq réalisations entre 2005 et 2016



CLAUDE BARRAS

QUESTIONS À...

JACQUES CORDONIER
CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE DE L'ÉTAT DU VALAIS

«L'artiste a une fonction économique»

Que peut faire l'Etat pour «ses» artistes?

Nous veillons à ce que notre action ne précarise pas la situation des artistes que nous accompagnons. En faisant en sorte, par exemple, que les projets que nous soutenons respectent les conventions collectives des arts de la scène en Suisse romande.

Cela dit, nous sommes confrontés à un problème: l'augmentation du nombre d'artistes qualifiés – notamment via la mise sur pied de filières HES – et du nombre de productions, alors que les moyens financiers publics et privés pour les financer, eux, n'augmentent pas. Cela risque de rendre la situation des artistes plus difficile.

Comment gérez-vous ce problème?

Cela nous pousse à être sélectif. Plutôt que de donner peu à tout le monde, il convient de soutenir correctement les artistes dont le travail répond à des critères de qualité. Et parallèlement à cela, les artistes sont invités à développer d'autres manières de valoriser leurs compétences, c'est-à-dire à faire la part des choses entre la démarche de création personnelle – essentielle, car c'est à partir de là que l'artiste construit une œuvre – et des activités sur mandat ou de commande.

Ce qui revient à dire aux artistes d'aller chercher leurs fonds ailleurs que chez vous...

Non. Ce n'est pas une façon de se dés-engager. Notre rôle est de faire en sorte que la création artistique puisse se renforcer.

Pourquoi cela?

Parce que l'artiste a une fonction sociale et économique. On dit parfois que dans la culture, tout le monde y gagne, sauf l'artiste. Vous ne faites pas un concert sans payer correctement celui qui a fourni les bières, la salle ou l'éclairage. L'artiste a également droit à un revenu correct, et il n'y a aucune raison qu'il fasse des rabais. Il exerce un métier et je pense qu'ici comme ailleurs cette manière de voir gagne du terrain. ● PGE

«Les petits boulots peuvent aussi bloquer»

L'un de ses solos avait pour titre «Be Myself and Die». Etre moi-même et mourir. Etre elle-même, pour Cosima Grand, c'est danser. Mais le métier est «très précaire», confesse-t-elle, articulante des montants de 35 000 francs par année. Sans compter, par exemple, le Prix d'encouragement de l'Etat du Valais, en 2015, soit 10 000 francs. Pourtant, la jeune femme, 30 ans cette année, ne veut pas se plaindre. «Pour moi, c'est encore un peu une vie d'étudiante. J'ai un loyer assez bas à Zurich, je n'ai pas d'enfant. Je suis habituée à cette vie-là.» Les cachets récoltés, en tant que danseuse et/ou chorégraphe, lui auront permis, depuis l'an dernier, de cotiser à la LPP. «C'est la seule chose que je fais en termes de prévoyance.»

Un bachelor en traduction

La danseuse de Loèche n'envisage pas la retraite, malgré un métier exigeant sur le plan physique. «Il y a d'autres manières de pratiquer ce métier, avec peut-être moins de mouvement. Mais avant de ne plus pouvoir bouger, j'aurai déjà bifurqué.» Vers la chorégraphie pure ou la traduction, domaine dans lequel elle a obtenu un bachelor à Genève. Ce qui lui a permis de petits revenus supplémentaires, sur mandats. «Les petits boulots pour se nourrir permettent une certaine sécurité financière, mais ils peuvent aussi bloquer au niveau de l'emploi du temps.» ●

«Je ne fais pas les boutiques de luxe, mais je m'éclate»

«Je ne fais pas les boutiques de luxe tous les week-ends, mais si j'avais voulu cela, je n'aurais pas fait ce métier.» Elle n'a pas 30 ans, mais déjà un regard lucide sur son parcours et sa situation. Née en 1988, Malika Pellicoli est une passionnée organisée. En parallèle de ses travaux personnels, pour lesquels elle est salariée de sa propre entreprise, la Sierroise travaille en indépendante sur les projets des autres, en tant qu'assistante de production ou de réalisation. «En l'occurrence, cela ne m'embête pas du tout. Je m'éclate, ça me nourrit... et ça me permet de payer les factures. Mais c'est vrai que cela demande du temps... que je n'ai du coup plus pour mes projets personnels.»

Des challenges intéressants

Lauréate d'un Prix d'encouragement de l'Etat du Valais (10 000 francs) en 2015, la réalisatrice avoue des revenus «extrêmement variables». 40 000 en 2016, année durant laquelle elle a travaillé durant quatre mois et demi en Inde en assistante. De tels engagements, elle essaie d'en avoir un à deux par an. Pour le reste, elle «lance cinq projets perso, en espérant qu'un se réalise». Elle ne parle pas de précarité. «Je ne me plains pas. C'est vrai que ne pas savoir quel contrat on aura dans trois mois peut faire un peu peur, mais je trouve ces challenges intéressants.» ●

«L'argent n'est pas ma priorité»

«Chaque année, les impôts me demandent comment je fais pour vivre.» Il a commencé en 2012 à 20 000 francs, il en est pour l'année écoulée à 75 000 francs de revenus bruts liés à la photographie. Et sur ce montant, Olivier Lovey, indépendant depuis cinq ans, a vendu pour le tiers de travaux personnels. Le reste est lié à des mandats, parfois créatifs, le plus souvent promotionnels. «Artistiquement, ce n'est pas le plus intéressant, mais une campagne de pub ou une campagne politique peut rapporter pas mal d'argent», concède le Martignerain. Qui a également opéré quelques remplacements du côté de l'école de photographie de Vevey.

Le chômage: pas une option

Lui qui se considère comme «économe» n'en aurait pas forcément besoin. Mais il ne voit pas pourquoi il aurait refusé. «Je vis assez bien, je n'ai pas besoin de courir après tout. Et puis l'argent n'est pas ma priorité: ma priorité, c'est de faire quelque chose dont je suis fier.» Car la recette pour faire plus d'argent, Olivier Lovey pense l'avoir: «Si j'avais besoin de gagner plus d'argent avec mon travail artistique, je ferais plus de paysages, des images plus décoratives que sensées.» Mais l'artiste met sa liberté au premier plan. Et pour lui, «le chômage n'est pas une option possible. Se lancer en indépendant, pour moi, c'est avant tout se débrouiller seul, sinon c'est un peu un caprice.» ●

«J'ai pu me faire un troisième pilier»

C'est LA figure de la culture suisse de ces douze derniers mois. Présélectionné aux Oscars, récompensé par de très nombreux prix, encensé par la critique et le public, le réalisateur Claude Barras triomphe avec «Ma vie de Courgette».

De 50 000 à 90 000 francs

S'il tournait, avant cela, à «40 000 francs les mauvaises années, 60 000 francs les bonnes», il ne s'est jamais considéré dans la précarité. «Je vis très bien avec très peu d'argent», dit-il.

Et puis il y a eu Courgette. Ces trois dernières années, Claude Barras a touché un salaire annuel de 90 000 francs, droits d'auteur compris, et sans compter les frais de logement, à sa charge. Cela peut sembler peu. «Ce n'est pas avec cela que je vais financer mon prochain film», avoue la ValaiStar 2016. Surtout qu'il ne devrait pas toucher plus de «quelques milliers de francs par an» avec les droits de «Courgette» – les décomptes tomberont en mars. Mais pour la première fois, le réalisateur a connu «une certaine stabilité. J'ai pu mettre un peu d'argent de côté, je me suis fait un troisième pilier.» Avant cela, il ne s'intéressait «pas beaucoup» à la retraite. «Parce que je n'en avais pas les moyens.» Il ne s'imaginerait toutefois pas rentier, une fois à 65 ans. «Mais j'aimerais pouvoir travailler avec plus de calme, trouver une sorte de confort.» ● PGE

